

SYNTHÈSE

Perspective économique sur le développement des tout-petits



OBSERVATOIRE
des tout-petits



À retenir

- Les investissements en petite enfance sont rentables, tant sur le plan individuel que collectif.
- Le manque d'investissements en petite enfance entraîne des dépenses réelles et mesurables.
- Des programmes et des services ont démontré leur efficacité pour atténuer les inégalités de départ en favorisant le développement des tout-petits et, à plus long terme, leur diplomation ou qualification. Ils permettent ainsi de contribuer activement à la performance économique de la province.
- Il ne suffit pas d'investir tôt. Des conditions permettent de maximiser les retombées économiques.
- Le Québec dispose de leviers pour agir et tirer parti des retombées économiques des investissements en petite enfance, tout en affirmant des valeurs de justice, de dignité et de responsabilité collective.

Les « investissements en petite enfance » désignent l'ensemble des ressources publiques consacrées aux enfants de 0 à 5 ans et à leur famille, comme des politiques, des programmes et des services, dans les domaines de la santé, des services de garde éducatifs, du soutien au développement, de l'accompagnement des parents, de l'aide financière, de la protection de la jeunesse et du soutien communautaire.

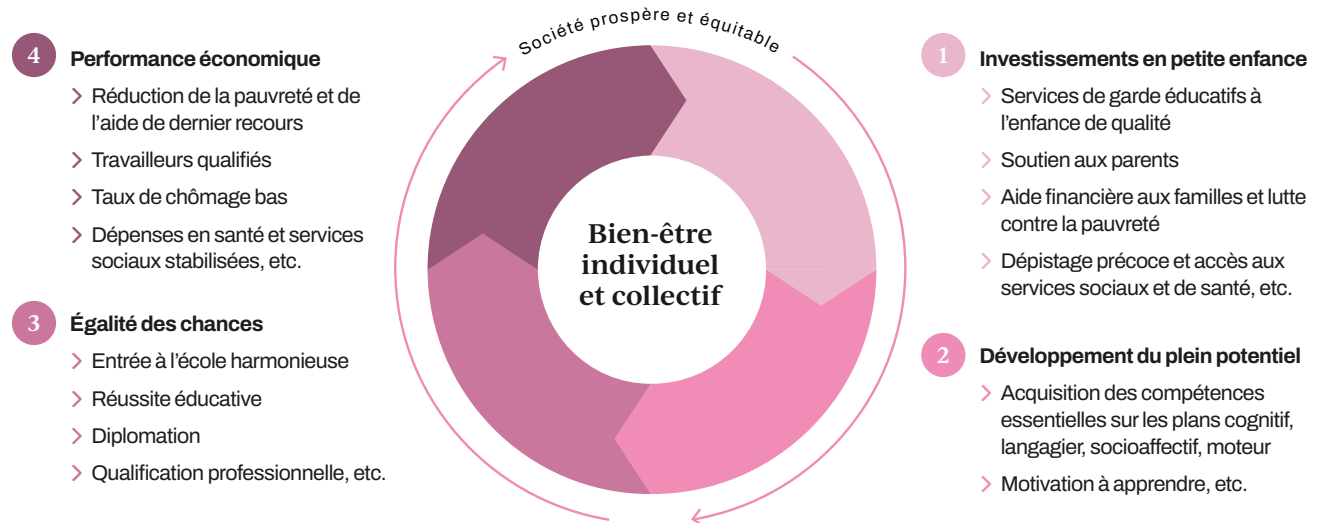


La petite enfance est déterminante dans le parcours d'une personne. C'est durant cette période que se construisent les fondations de la réussite éducative, de la santé et du bien-être. Autant d'atouts pour que les tout-petits puissent devenir des citoyens épanouis qui contribuent activement à la société.

Investir en petite enfance pour un Québec prospère

L'effet domino des investissements en petite enfance

Dès la grossesse et tout au long de la vie, **les investissements en petite enfance peuvent entraîner des répercussions positives** sur les personnes, ainsi que sur l'ensemble de la société.



Investissements en petite enfance

Investir pour soutenir les parents dans leur rôle ou agir précocement pour atténuer les difficultés développementales permet de **mettre en place des conditions favorables au développement** du plein potentiel des tout-petits.



Développement du plein potentiel

Ces conditions favorables **augmentent les possibilités d'acquérir les compétences nécessaires pour la maternelle**. Cela peut se traduire chez les tout-petits par une plus grande confiance en soi et de la curiosité envers les nouveaux apprentissages, par exemple.



Égalité des chances

Les acquis des premières années de vie, combinés à une transition harmonieuse vers l'école, favorisent l'égalité des chances dès le début du parcours scolaire. **Ils contribuent également à la persévérance scolaire et à l'augmentation des chances d'obtenir un diplôme.**



Performance économique

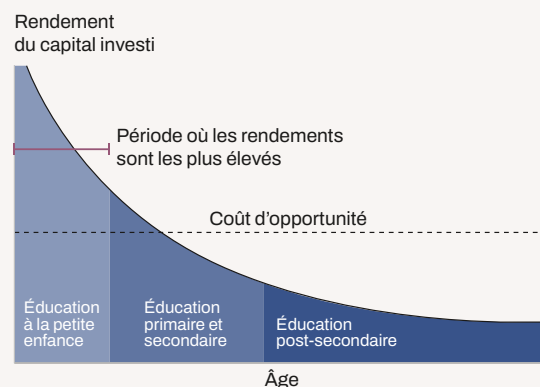
Un diplôme permet **d'accéder à des emplois mieux rémunérés et ainsi de subvenir à ses besoins et d'être en mesure de faire des choix, tout en contribuant à la richesse collective**. Certaines dépenses publiques peuvent alors être réduites, comme les prestations d'assurance-chômage et de dernier recours ou les coûts en services sociaux et de santé. Il est alors possible de réinvestir ces sommes dans des actions préventives.

Chaque dollar investi dans le développement des compétences pendant la petite enfance génère des **gains éducatifs, sociaux et fiscaux supérieurs** à ceux qui seraient obtenus si l'investissement était réalisé plus tard au cours de la vie (coût d'opportunité)¹.



Les enfants ont des droits et leur bien-être a une valeur intrinsèque, indépendamment de toute considération économique.

Taux de rendement de l'investissement dans le développement des compétences



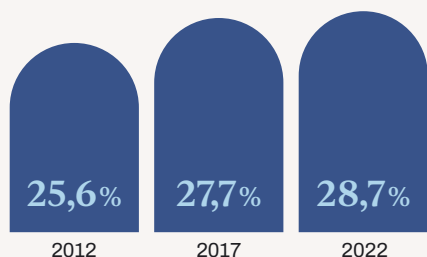
Source : HECKMAN, J. J. « The case for investing in disadvantaged young children », CESifo DICE Report, 2008.

Des données préoccupantes

De plus en plus d'enfants de maternelle vulnérables sur le plan du développement



Proportion d'enfants de maternelle 5 ans vulnérables dans au moins un domaine de développement au Québec



Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle*, 2012, 2017 et 2022.

La proportion d'enfants qui présentent une vulnérabilité dans au moins un des cinq domaines de développement mesurés dans l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* **augmente depuis 2012**. Elle est passée de 25,6 % en 2012 à 28,7 % en 2022. Cela représente environ 24 230 enfants². L'objectif gouvernemental en 2015 était de réduire la proportion d'enfants vulnérables à 20 % d'ici 2025³.

Le fait d'être vulnérable dans au moins un domaine de développement représente un facteur de risque important de difficultés scolaires plus tard⁴. Ultimement, cela peut augmenter les probabilités de redoubler une année ou d'abandonner l'école.



Une étude publiée en 2010, suggère qu'une réduction de la vulnérabilité développementale des enfants à leur entrée à la maternelle en Colombie-Britannique pourrait générer des gains économiques importants à long terme. Dans cette province, faire passer la proportion d'enfants vulnérables de 29 % à 10 % serait associé à une croissance du PIB de plus de 20 % sur 60 ans. Les auteurs estiment qu'une réduction comparable du taux de vulnérabilité des enfants à l'échelle canadienne pourrait représenter un gain économique potentiel de 2,2 à 3,4 billions de dollars canadiens⁵.

Le taux de vulnérabilité à la maternelle des enfants de Colombie-Britannique au moment de l'étude était semblable au taux observé au Québec actuellement (28,7 %)⁶.

Le coût du décrochage scolaire

Ne pas avoir de diplôme peut entraîner des conséquences financières sur les plans individuel et collectif. Le niveau de scolarité influence directement les revenus individuels, car les personnes sans diplôme sont généralement moins rémunérées que celles qui ont obtenu un diplôme. De plus, le décrochage est associé à des coûts élevés pour l'État s'expliquant notamment par :

- un recours accru aux mesures d'aide de dernier recours
- une plus forte probabilité d'avoir des démêlés avec la justice
- des revenus fiscaux plus faibles en raison de perspectives d'emploi réduites⁷.

Au Québec, plus de 1 élève sur 10 n'a pas obtenu son diplôme du secondaire, en 2023-2024⁸.

Taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire en 2023-2024 au Québec

14,2 %

Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Sorties sans diplôme ni qualification au secondaire, 2025.

Les coûts annuels du décrochage scolaire sont estimés à 29 050 \$ par décrocheur, ce qui représentait 13,8 milliards de dollars en 2024.

	Par décrocheur	Total provincial
Perte de revenu par décrocheur	8 704 \$	3,9 G\$
Coût pour le gouvernement	23 202 \$	10,1 G\$
Coût total	29 050 \$	13,8 G\$

Note : La lettre « G » signifie milliards.

Source : LAURIN, F. *Coût global du décrochage scolaire au Québec*, 2024.

Proportion de personnes en emploi selon le dernier diplôme obtenu chez les 25 à 64 ans au Québec en 2021

Diplôme	Taux d'emploi
Sans diplôme	55,9 %
DES	68,6 %
DEP	80,0 %
DEC	80,8 %
Baccalauréat	84,6 %

Note : Les données proviennent du recensement canadien de 2021. Le diplôme retenu est le plus haut niveau de scolarité atteint au moment du recensement.

Source : RÉSEAU POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE. *Un diplôme, ça vaut le coût et la discussion aussi*, 2025.



Détenir un diplôme, peu importe lequel, procure des avantages financiers significatifs pour les individus et l'État.

Les répercussions des conditions de vie

La précarité économique des familles représente un facteur de risque majeur pour le développement des tout-petits, étant donné que **plusieurs difficultés que peuvent vivre les familles découlent directement du manque de ressources financières**, comme habiter un logement non acceptable ou vivre de l'insécurité alimentaire¹⁰.

1/4 des parents d'enfants de 6 mois à 5 ans considèrent qu'il **n'avait pas les moyens de subvenir aux besoins de base de leur famille** en 2022 au Québec¹¹.

Les conditions de vie peuvent donc influencer les trajectoires éducatives. Ainsi, les résultats de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* révèlent qu'en 2022, 43,8 % des enfants de maternelle 5 ans vivant dans une famille à faible revenu étaient vulnérables dans au moins un domaine de développement, comparativement à 17,5 % dans les ménages à revenu élevé¹². De plus, en 2025, le taux de diplomation dans les délais prévus a diminué chez les élèves issus des milieux défavorisés¹³.

Des interventions précoces rentables

Les trajectoires de vie ne sont pas figées. Même si certaines situations peuvent augmenter les difficultés, elles ne les rendent pas inévitables.

Différentes mesures peuvent influencer favorablement le développement des tout-petits et ainsi teinter positivement leur parcours, tout en contribuant à diminuer les dépenses « de rattrapage », principalement grâce à des **investissements préventifs qui permettent de diminuer la demande de services**.

Quelques types de programmes ou de services qui ont fait leurs preuves :

- Services périnataux pour les femmes enceintes en situation de vulnérabilité
- Régime québécois d'assurance parentale
- Services de garde éducatifs à l'enfance de qualité
- Programme de transition scolaire
- Soutien financier aux parents
- Programme de détection des difficultés de développement
- Programme de soutien à la parentalité



Des effets mesurables

L'évaluation du **programme de transition scolaire Passe-Partout** révèle des effets durables sur le cheminement scolaire comme :

- la réduction du nombre d'élèves qui ont besoin d'un plan d'intervention à cause de difficultés d'apprentissage, au primaire et au secondaire
- l'augmentation des taux de diplomation et de qualification
- la réduction du risque de décrochage scolaire¹⁴.

L'**Allocation canadienne pour enfants** est associée à :

- une réduction de la pauvreté infantile de 11 % chez les familles monoparentales et de 17 % chez les familles biparentales en 2018¹⁵
- la sortie de 782 000 enfants de la pauvreté de 2015 à 2020¹⁶
- une réduction de l'insécurité alimentaire dite grave chez les familles¹⁷.

Dans les pays à revenu élevé, chaque semaine additionnelle de **congé parental payé** contribuerait à une baisse de 4,2 % du risque de pauvreté dans le cas des mères monoparentales¹⁹.



Une étude du Canadian Centre for Economic Analysis de 2019 a estimé que l'**Allocation canadienne pour enfants** a fait augmenter le PIB du Canada de 2,1 % par année, ce qui correspond à approximativement 453 000 emplois à temps plein. Chaque dollar versé aux familles canadiennes avec cette allocation s'est traduit par une contribution de 1,97 \$ au PIB. Les bénéfices pour l'État sont donc d'environ deux fois le montant qu'il a investi en soutien financier aux familles¹⁸.

Des conditions pour maximiser les retombées des investissements

Il ne s'agit pas seulement d'investir tôt, mais d'investir tôt et efficacement²⁰. Certaines conditions peuvent favoriser l'efficacité des interventions et maximiser les retombées économiques et sociales. Elles agissent en synergie et permettent d'obtenir des effets durables et optimisés.



La qualité des programmes et des services, qui inclut, entre autres, la qualification et les compétences des personnes qui interviennent auprès des familles et des enfants.



L'adaptation des programmes et des services en fonction des besoins afin de favoriser l'équité et de lutter contre les inégalités.



L'accès aux services grâce à des mesures qui agissent sur les obstacles, en particulier pour les enfants et les familles les plus vulnérables, car l'exclusion de ces groupes réduit le rendement des investissements publics.



La collaboration intersectorielle qui permet de maintenir la cohérence, la complémentarité et la continuité entre les différents services pour les familles.



Des pistes de solution

Avec la pénurie de main-d'œuvre, les besoins grandissants pour les soins de santé et les services sociaux ainsi que le rééquilibrage des finances publiques, l'utilisation efficiente des ressources publiques est de mise. Des pistes de solution ont été identifiées par diverses instances pour soutenir le développement des tout-petits et rentabiliser les investissements.



Faire de la prévention une priorité s'impose comme un impératif à la fois social et économique. Au Québec, la Stratégie de prévention en santé 2025-2035 et le Programme national de santé publique 2025-2035, entre autres, orientent les actions préventives de la prochaine décennie. Leur efficacité repose sur la capacité des acteurs de terrain à les mettre en œuvre. Cela suppose que les intentions politiques s'accompagnent d'un alignement concret des ressources et des mécanismes de soutien. En agissant tôt pour prévenir certaines difficultés évitables, des économies seront réalisées et pourront être réinvesties.



Assurer un financement suffisant, stable et récurrent est indispensable pour préserver l'expertise, maintenir la qualité des services et garantir leur pérennité. Les organismes communautaires, entre autres, profiteraient de cette assise pour augmenter leur efficacité et assurer le développement ainsi que la mise à jour de leurs activités. Ce soutien financier pérenne permettrait également aux organisations d'adopter des approches durables, d'entretenir des collaborations à long terme et de bénéficier de la stabilité organisationnelle et financière indispensable à leur consolidation²¹.



Consolider les programmes éprouvés maximiserait leurs retombées. Le Québec gagnerait à miser sur les programmes dont l'efficacité est démontrée, en les optimisant et en les finançant adéquatement.



Renforcer les capacités de mesure et d'évaluation est essentiel pour mesurer les retombées concrètes des investissements, orienter les décisions et assurer une amélioration continue des politiques en petite enfance.

En s'appuyant sur ces solutions, le Québec pourrait maintenir sa position de chef de file en matière de services et de programmes de soutien aux familles et poser les bases d'une société prospère et plus équitable pour les générations à venir.

Bibliographie

- 1 GRUNEWALD, R. « Early childhood development as economic development », *The IEDC Economic Development Journal*, vol. 18, no 1, 2019 ; RAO, N., et autres. « Effectiveness of early childhood interventions in promoting cognitive development in developing countries: A systematic review and meta-analysis », *BMJ Global Health*, vol. 2, no 3, 2017, p. 14-25 ; TANNER, J. C., T. CANDLAND et W. S. ODDEN. *Later impacts of early childhood interventions: A systematic review*, World Bank Group Report, 2015.
- 2 DUCHARME, A., J. PAQUETTE et S. DALY. *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022 : portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives*, Institut de la statistique du Québec, 2023.
- 3 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Politique gouvernementale de prévention en santé 2015-2025*, 2015.
- 4 PAGANI, L. S., et autres. « School readiness and later achievement: A French Canadian replication and extension », *Developmental Psychology*, vol. 46, no 5, 2010, p. 984-994.
- 5 KERSHAW, P., et autres. « Les coûts économiques de la vulnérabilité précoce au Canada », *Revue canadienne de santé publique*, vol. 101, no 3, 2010, p. S8-S13.
- 6 DESROSIERS, H., K. TÉTRAULT et M. BOIVIN. *Caractéristiques démographiques, socioéconomiques et résidentielles des enfants vulnérables à l'entrée à l'école*, Institut de la statistique du Québec, 2012.
- 7 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Sorties sans diplôme ni qualification au secondaire*, 2025.
- 8 BANIHASHM, A., C. BELZIL et J. HANSEN. *Le décrochage scolaire au Québec : résultats et simulations de politiques*, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), 2021.
- 10 NATIONAL ACADEMIES OF SCIENCES, ENGINEERING, AND MEDICINE ; DIVISION OF BEHAVIORAL AND SOCIAL SCIENCES AND EDUCATION ; COMMITTEE ON NATIONAL STATISTICS ; BOARD ON CHILDREN, YOUTH, AND FAMILIES ; COMMITTEE ON BUILDING AN AGENDA TO REDUCE THE NUMBER OF CHILDREN IN POVERTY BY HALF IN 10 YEAR. « Consequences of child poverty », dans S. Le Menestrel et G. Duncan (dir.), *A roadmap to reducing child poverty*, 2019.
- 11 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, compilation spéciale, 2023.
- 12 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 - Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.
- 13 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Écart de diplomation selon le milieu socioéconomique*, [En ligne], 2025. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/indicateurs-progres-ecart-diplomation> ; GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire*, [En ligne], 2025. <https://statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/education/taux-diplomation-qualification-7-ans-apres-entree-secondaire>.
- 14 HAMEL, M.-L. *Évaluation de l'effet du programme Passe-Partout sur la réussite scolaire*, Ministère de l'Éducation, 2025.
- 15 BAKER, M., D. MESSACAR et M. STABILE. « Effects of child tax benefits on poverty and labor supply: Evidence from the Canada child benefit and Universal child care benefit », *Journal of Labor Economics*, vol. 41, no 4, 2023, p. 1129-2282.
- 16 MILLER, A., et E. OLSON. *Explorer la portée de l'Allocation canadienne pour enfants : deux stratégies de surveillance des taux de couverture*, Statistique Canada, 2025.
- 17 BROWN, E., et V. TARASUK. « Money speaks: Reductions in severe food insecurity follow the Canada Child Benefit », *Preventive Medicine*, vol. 129, 2019.
- 18 CANADIAN CENTER FOR ECONOMIC ANALYSIS. *Economic contribution of the Canada child benefit: A basic income guarantee for Canadian families with children*, 2019.
- 19 SCOTT, K., et autres. *Soutien aux parents dans un monde post-pandémie : options pour améliorer le congé de maternité et le congé parental au palier fédéral*, Canadian Centre for Policy Alternatives, 2025.
- 20 REA, D., et T. BURTON. « New evidence on the Heckman curve », *Journal of Economic Surveys*, vol. 34, no 2, 2020, p. 242-262.
- 21 DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE, DIRECTION DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE et MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *Engagés pour nos collectivités : plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027*, 2022.



Télécharger le rapport complet :
**Perspective économique
sur le développement
des tout-petits**



VEILLER POUR ÉVEILLER

L'Observatoire des tout-petits a pour mission de contribuer à placer le développement et le bien-être des tout-petits au cœur des priorités de la société québécoise. Pour y parvenir, l'Observatoire regroupe les données les plus rigoureuses en matière de petite enfance, de la grossesse à 5 ans, les communique et suscite le dialogue autour des actions collectives nécessaires dans ce domaine.

TOUT-PETITS.ORG

OBSERVATOIRE
des tout-petits